

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Déposé au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS division de Verviers

1 0 -11- 2014

Le Greffier

N° d'entreprise: 0450.427.517

Dénomination

(en entier): BILLARD CLUB DE DISON

(en abrégé):

Forme juridique: ASBL

Siège: Avenue Reine Elisabeth 4820 DISON

Objet de l'acte : Assemblée Générale du 13 juin 2014

DEMISSIONS - NOMINATIONS - DENOMINATIONS

Point 3: Démissions

Les membres de l'A.G marquent leur accord sur les démissions de :

Monsieur Henri Fryns, Monsieur Serge Denis, Monsieur Pierre Peters, Monsieur Georges Boutet, Monsieur Julien Ruelle, Monsieur Henri Fett, Monsieur Pierre Regnier, Monsieur Antoine Lecomte, et Monsieur Marcel Coutelier.

Point 4 : décharge aux administrateurs

Décharge leur est donnée pour leur implication dans le billard club de Dison.

Point 5: élections

Se présentent aux suffrages des membres de l'assemblée générale :

M. AUSSEMS Maximilien 09/06/68 Rue Ferme du curé, 2 4821 **ANDRIMONT** 02/10/44 4820 DISON Mme GENDRINMaggy Av. reine Elisabeth, 46 Mme LECOQ Jacqueline 25/09/50 Rue de Battice, 26/1 AUBEL 4880 M. MAWHIN Claude 23/10/49 **PEPINSTER** Val du Fierain, 12 4860 27/12/66 M.RANDAXHE Patrick Rue Grand'Ry, 3 4820 DISON

Tous sont élus et se répartissent les fonctions du comité comme suit :

M. AUSSEMS Maximilien Président **MmeGENDRIN Maggy** Commissaire

Vice-Présidente & secrétaire Mme LECOQ Jacqueline Vice-Président & trésorier M. MAWHIN Claude

M.RANDAXHE Patrick Directeur sportif & chargé de communication

WILKIN Freddy Directeur sportif Adjoint

Chacun, est appelé(e) et accepte la fonction qui lui a été attribuée avec, à ce poste, tous les pouvoirs de représentation de l'ASBL.

De plus, Monsieur Henri Fryns conserve le titre de Président d'honneur,

Point 6: Dénomination

Suivant rapport de la réunion du 03/11/2003 et courrier reçu du cabinet du roi (documents en annexes), notre club portera après parution au moniteur le nom de ROYAL BILLARD CLUB DE DISON.En abrégé RBCD.

Déposé en même temps : procès verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2014 + statuts coordonnés.

Le soussigné, LECOQ Jacqueline, agissant comme administrateur, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Dison, le 25 septembre 2014.

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes avant nouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers